

**DISCOURS DE MADAME LA MINISTRE
POUR LA RECEPTION DE Madame Anne VOURC'H
DANS LE GRADE DE CHEVALIER
DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LEGION
D'HONNEUR**

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chère Madame VOURC'H,

Lorsque vous m'avez demandé d'être votre marraine pour cette fort sympathique cérémonie de remise de la Légion d'Honneur, je n'imaginai pas alors une seule seconde que j'allais « épinglez » une personnalité au parcours au service de l'environnement aussi riche.

Je déplore toujours, lorsque je fais mes propositions de candidats à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, d'y voir figurer aussi peu de femmes. Pourtant, je sais pertinemment que, dans le domaine ministériel qui est le mien, nous sommes fort nombreuses à œuvrer, avec passion, voire abnégation – j'aurais l'occasion de montrer que ce côté altruiste est l'une de vos qualités - mais le plus souvent malheureusement dans

l'anonymat. Autant dire que, lorsqu'il m'est donné l'occasion comme aujourd'hui, de pouvoir récompenser une personnalité féminine de votre envergure, ma satisfaction est totale.

Je dois avouer que j'ai toujours énormément de plaisir à récompenser des personnalités du monde environnemental. Il m'a été donné ainsi l'occasion de parrainer, - je devrais presque dire « marrainer » - une climatologue, une navigatrice, une prix Nobel, mais je n'avais encore jamais reçu une personnalité qui me fasse parcourir - même en pensée - notre magnifique pays et ses richesses naturelles et culturelles.

Particulièrement impliquée dans le domaine de la protection des espaces naturels de la France, vous êtes devenue, en quelques années, une référence en matière d'expertise dans le champ de la protection, de la mise en valeur et de la gestion des grands sites et des sites du patrimoine mondial.

Rien ne vous prédestinait à un tel engagement. Même votre nom, qui revendique fièrement ses racines bretonnes, signifie « bourg » en celtique. Mais il est vrai que vos parents, médecin et pharmacienne, vous ont emmené enfant dans le Finistère, près de la Pointe du Raz, grand site sur lequel vous travaillerez plus tard. C'est là que s'éveille votre sensibilité au paysage.

Diplômée de sociologie, Anne VOURC'H, vous avez mis très vite votre formation au service de l'environnement et vous vous

intéressez tout particulièrement à la dimension sociale des politiques de l'environnement et plus particulièrement à la montée en puissance du tourisme dans les espaces protégés et vous tentez de concilier le développement touristique et le respect de l'environnement ce qui deviendra plus tard le concept de tourisme durable.

Votre rencontre avec Emile LEYNAUD, directeur du Parc national des Cévennes, versé dans la dimension culturelle et sociale de l'environnement vous marquera profondément et vous suggèrera une thèse au sujet ma foi fort intéressant : « Chasser dans les Cévennes : un jeu avec l'animal » une anthropologie de la chasse dans les Cévennes qui cherchait à montrer la place du sauvage dans notre société .

Quand je dis intéressant, j'évoque certes le sujet, mais aussi la révélation que vous avez alors pour cette région pour laquelle vous abandonnez la Bretagne. Et, vous y rencontrerez aussi Lucien CHABASON, votre conjoint, alors président du parc national.

Vous avez été de 1987 à 2004 consultante dans deux bureaux d'études, SCORENA et Campanile-Cité-Conseil devenu URBANIS par la suite.

A ce titre, dans le cadre de la politique « grand site » de mon département ministériel, vous effectuez de nombreuses études

diagnostics et des propositions pour les grands sites les plus dégradés par un développement touristique incontrôlé. Vous travaillez ainsi sur les opérations de réhabilitation de la pointe du Raz, des gorges du Tarn, Giverny, la dune du Pilat, le marais poitevin...mais également sur de sites urbains tel que Montmartre .

Parmi les fort nombreuses expertises que vous effectuez durant cette période, figurent une expertise sur le tourisme et sa contribution à la gestion des sites naturels, en 1999, et la réalisation d'une plaquette sur la notion de capacité d'accueil dans les grands sites « Vaut le détour » pour le compte de la section française du Conseil international des monuments et des sites, ICOMOS.

Pour le compte de mon ministère, vous clarifierez ce qu'il faut faire pour la réhabilitation des sites délaissés à des fins touristiques.

Vous avez effectué des missions d'appui aux parcs naturels régionaux ainsi qu'aux parcs nationaux : PNR du Cotentin et du Bessin, PNR de Brotonne, PN des Cévennes, PN des Ecrins, mais également pour les collectivités locales : depuis 1989, vous collaborez de manière suivie avec Mairies-conseils, structure d'appui à l'intercommunalité rurale de la caisse des dépôts.

Avec Mairies-conseils, dans le domaine du paysage et de l'aménagement de l'espace, vous avez conçu et animé des

cycles de formation : « Paysage et intercommunalité », depuis 1994, « SCOT et paysage » depuis 2002.

En 1992, vous créez l'association « Chemins fragiles » avec quelques uns de vos compagnons d'aventure de l'étude sur la pointe du Raz . Cette association sera le noyau dur, à partir de 1996, d'un groupe de travail sur les grands sites de la section française de l'ICOMOS, groupe de travail qui fête en ce mois de novembre ses 10 ans d'existence et dont vous demeurez une des personnalités marquante.

Vos nombreuses missions d'études en France vous conduisent à la conclusion qu'il serait très utile de rassembler dans un réseau les gestionnaires de Grands sites afin qu'ils puissent échanger leurs expériences et leurs savoirs-faire et être des interlocuteurs organisés pour la direction de la nature et des paysages.

Mes services vous sollicitent alors pour organiser en 1999 les Premières Rencontres des grands sites au Domaine du Rayol. Et ce sera une telle réussite que le 7 novembre 2000 est créé le Réseau des Grands Sites de France, présidé alors par M. Ambroise GUELLEC, président du Syndicat mixte de la pointe du Raz et aujourd'hui par le député de Saône et Loire, Gérard VOISIN, président du Syndicat mixte du grand site de Solutré-Pouilly-Vergisson.

Vous rédigez les statuts de cette nouvelle association, vous la portez sur les fonts baptismaux et on peut dire, chère Anne VOURC'H, que les Grands Sites, déjà votre spécialité, vont devenir une passion que vous savez faire partager.

Votre intégration comme directrice du réseau au sein de l'association des Grands Sites de France en 2004 était donc tout à fait naturelle.

Pour ceux, rares ce soir, qui ignoreraient ce que représente ce Réseau, je rappellerai qu'il regroupe les organismes locaux chargés de mener à bonnes fins les opérations de réhabilitation « grands sites » puis d'en assurer une gestion pérenne. Il associe des gestionnaires de sites qui se sont déjà vu décerner le label "Grand Site de France", propriété du MEDD, et des gestionnaires de sites moins avancés, qui sont encore en phase d'études ou de travaux de réhabilitation.

Ce Réseau des grands sites de France représente aujourd'hui 32 grands sites, 27 millions de visiteurs par an. Parmi les sites adhérents, - et vous comprendrez pourquoi je parlais de voyages en préambule de ce discours, citons la Baie du mont Saint-Michel et le Pont du Gard, tous deux sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la cité de Carcassonne, Saint-Guilhem-le-désert, mais encore le massif du Canigou, Rocamadour, et dans les Antilles, en Guadeloupe, la Pointe des Châteaux.

Certes, je vous connais très peu, cependant, il m'est apparu que vous étiez une femme pour qui les relations humaines constituent un élément fort. Cette structure des Grands Sites de France vous correspond tout à fait : Réseau fait d'hommes et de femmes pour qui le terme « solidaire » n'est pas un vain mot.

Au sein de cette association d'une importance capitale pour la protection des sites français, vous êtes l'une des figures les plus dynamiques et certainement le pivot indispensable à sa bonne marche.

Votre énergie, votre à-propos, votre détermination et votre combat pour la protection de l'environnement font de vous, Anne VOURC'H, une personnalité reconnue et attachante qui méritait particulièrement d'être récompensée à sa juste valeur, par l'octroi du grade de chevalier de l'ordre national de la Légion d'Honneur.

En parcourant votre biographie, j'ai admiré en vous, votre volonté farouche d'œuvrer tant pour faire connaître le monde passionnant de l'environnement que pour le respect de notre patrimoine. Je ne puis que vous souhaiter la réussite pleine et entière dans cette magnifique entreprise pour la poursuite des nombreux projets que vous avez initiés.

Anne VOURC'H, je tenais personnellement à vous remercier pour tout ce que vous faites pour la France et pour le ministère que je gère. Cette distinction que je vous remets aujourd'hui est l'expression de cette reconnaissance. Acceptez-la comme la marque d'un remerciement unanime de la nation, d'une administration et d'une ministre.

Anne VOURC'H,

« Au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'Honneur».